

Compte-rendu du Comité Directeur du 5 Juin 2023

Présents: Stefano De Blasio, Mickael Deniels, Philippe Dolou, Dominique Dreyer, Jonathan Le Goff, Rémy Le Guernic, Jonathan Marec, Julien Nicol, Karine Perchoc, Yvon Perhirin, Yann Roudaut, Jean Charles Thépaut (arrivé en fin de réunion)

Excusés : Hubert Bourguine, Laurent Keraudren, Alain Labat, Aurélie Nédelec, Pierre Olier, Emmanuel Palud.

Ordre du Jour :

- Point sur le sondage concernant le championnat Seniors et avis du Comité Directeur sur la suite à donner à ce sondage

Le Président ouvre la réunion, il rappelle que lors de la dernière Assemblée Générale, il avait été décidé de faire un sondage auprès des licenciés sur le choix de maintenir notre championnat en 18 parties par match ou de passer à 14 parties.

Pour ce sondage il y a eu :

- 887 votes valides
- Votes pour matchs à 14 parties : 502
- Votes pour matchs à 18 parties : 326
- Sans Avis : 23 voix.

Il semble important de prendre une décision afin d'en informer les clubs pour qu'ils puissent s'organiser pour la saison prochaine .

Philippe interpelle sur le résultat du vote : doit-on suivre la tendance ?

Pour Rémy la participation à ce sondage est basse ; il détaille les votes par club.

Les élus pensent qu'il sera difficile de ne pas passer à 14 parties suite à ce sondage car si on diffuse les résultats, les clubs ne comprendraient pas une autre option.

Le Président demande l'avis du Comité Directeur pour passer à 14 parties pour la saison 2023/2024 :

- Pour : 11 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants.

La question qui se pose par la suite, c'est le placement des joueurs sur la feuille de match. Doit-on les placer de façon à ce que les meilleurs joueurs se rencontrent ou le placement doit-il être libre ?

Après échange on procède à un vote sur le placement libre des joueurs sur la feuille de match :

- Pour : 10 voix
- Contre : 1 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à la majorité des votants.

Les élus décident d'échanger sur la participation des jeunes au championnat seniors.

Le Président précise que certains clubs nous interpellent sur la mesure des 750 points ainsi que sur la participation d'un seul jeune par équipe. Pour l'histoire, cette mesure a été mise en place en 2007 et cela, pour relancer la championnat Jeunes. Depuis cette date il y a eu sans cesse des évolutions avec la prise en compte de différents critères. Tous les ans cette question revient. Ce sont toujours les mêmes clubs qui nous interpellent et finalement on ne sait pas ce que pense la majorité des clubs.

Nous sommes le seul Comité Breton à appliquer cette règle et ce matin il a appelé le CD35 afin de voir comment ils fonctionnent :

- Les jeunes peuvent jouer en championnat Seniors sans restriction et on ne note pas de dérive. Souvent c'est un seul jeune par équipe mais il arrive qu'il y en ait plus.
- Il y a un championnat jeune et cela fonctionne bien.

Le Président précise que ce n'est pas aujourd'hui que l'on prendra une décision, le but c'est d'échanger pour qu'une réflexion puisse commencer. Nous prendrons une décision fin août, afin de communiquer auprès des clubs lors de notre Assemblée Générale .

Pour Dominique, notre règle avec mise en place de critères pour la participation des jeunes au championnat senior ne respecte pas les règlements fédéraux.

Le Président répond que cette question de critères avait été portée auprès de la Fédération par un club. La Fédération nous avait interpellés et avait demandé la copie du compte-rendu du Comité Directeur où ces décisions avaient été prises et leur réponse fut que du moment où il y avait une décision de notre Comité Directeur, cela ne posait pas de problème.

Il va reposer la question auprès de la Fédération et reviendra vers les élus.

Autour de ce sujet plusieurs points sont évoqués :

- Cette restriction n'empêche pas la progression de nos jeunes
- On parle des jeunes mais les adultes souhaitent-ils qu'il y ait plusieurs jeunes dans une équipe
- Il semble important pour les jeunes de se confronter aux adultes afin d'acquérir de la maturité dans la gestion du stress.
- On sait que les clubs formateurs vont jouer le jeu , mais en cas d'ouverture complète, d'autres clubs vont-ils encore engager des équipes en championnat Jeunes si les quelques jeunes du club peuvent jouer en championnat Seniors ?

- Doit-on baisser le nombre de points et passer de 750 à 650, laisser la possibilité que plusieurs jeunes puissent jouer en équipes Seniors ? A ce jour si on prend en compte le critères des 650 points, 30 jeunes pourraient jouer en championnat Seniors (de benjamins à cadets)
- Afin que le championnat Jeunes soit mis en valeur, il serait bien de demander à la FFTT d'augmenter le coefficient à 0,75, que le Comité puisse ensuite le porter à 1
Pour rappel, à ce jour le coefficient est de 0,75 (0,50 FFTT +0,25 Comité)

Le Président propose que l'on s'arrête sur ce sujet et demande à chaque élu de réfléchir sur ce sujet qu'on reverra verra ensemble lors de notre prochain Comité Directeur.

Les débats étant clos, la séance est levée.

Le Président du Comité

Stefano De Blasio